

Conseil de quartier Avril 2005

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 4 avril 2005

Présentation de l'arrêté préfectoral du 04 mars 2005 portant limitation des usages de l'eau. par Nicole GRAVAT ; adjointe au Maire déléguée à la question de l'eau.

L'arrêté du 4 mars est prolongé jusqu'au 16 avril 2005, car les précipitations sont insuffisantes (une cellule de crise se réunit tous les 15 jours). Un effort est donc réclamé à tous les habitants des communes concernées afin de limiter la gravité, en effet le niveau des nappes phréatiques se situe 50 % en dessous de la normale. Un retour à la normale est envisageable à condition de précipitations pendant plusieurs semaines. L'arrêté stipule notamment l'interdiction d'arrosage des espaces verts publics et privés, l'arrosage des jardins d'agrément à l'exception des potagers, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines...

A ce jour le préfet ne souhaite pas prendre des mesures plus restrictives telles que des coupures quotidiennes car les hôpitaux notamment, ainsi que les maisons de retraite constituent des groupes d'usagers prioritaires, et les coupures par zone poseraient des problèmes techniques considérables. Par ailleurs la crainte de coupure pourrait inciter des personnes à se constituer dès à présent des réserves, ce qui aurait pour conséquence un tarissement d'autant plus rapide des nappes.

Aujourd'hui la principale source d'approvisionnement des Niortais est celle du Vivier qui peut éventuellement être relayée par le Chey et Chat pendu (captages de secours). La Ville de Niort a également la possibilité de recevoir de l'eau du syndicat du Lambon et sera raccordée dès 2006 au barrage de la Touche Poupard.

Approbation du compte rendu de la séance du 3 février

Le compte rendu est validé par l'ensemble du conseil

Proposition d'un nouveau tracé de la rocade Nord

L'assemblée générale de l'association du quartier de Surimeau a révélé que les riverains du quartiers de Surimeau ne sont dans l'ensemble pas opposés au contournement Nord, mais au simplement au tracé proposé. Une nouvelle réunion est programmée le 26 avril 2005 pour présenter le nouveau tracé qui devrait tenir compte des remarques émises par le groupe de travail. Les responsables de la Communauté d'Agglomération Niortaise prévoit d'ailleurs des rencontres ponctuelles avec les différents protagonistes, afin d'établir un bilan de cette concertation durant l'été 2005. Le calendrier prévisionnel est le suivant : 2006 : préparation de l'avant projet sommaire 2007 : préparation du dossier pour l'enquête publique 2008 : enquête publique 2009 : étude de projet 2010 : acquisitions foncières, remembrement 2015 : début des travaux.

Point sur les travaux en cours

Maison à l'angle de la rue de Chauray

la démolition est terminée cependant la rue reste ouverte tant que le plateau de retournement n'est pas réalisé (nécessité préalable de réaliser le plateau de retournement pour les bennes)

rue Louis Pergaud

la construction des trottoirs est terminée

Rue Charles DULLIN

présentation des aménagements du stationnement proposés. remarques particulières : - le potelet installé au niveau du 7 ne satisfait pas le propriétaire. - le balisage des travaux d'assainissement réalisés au niveau du 7 n'est pas visible la nuit. - demande d'installation d'un potelet pour empêcher les vélos de faire le tour du transformateur.

Par ailleurs Rémy LANDAIS demande l'intervention du service de Médiation auprès de tous les riverains pour tenter de solutionner les problèmes de voisinage liés au stationnement (incitation des riverains à se garer dans leur entrée de garage)

Pont de Surimeau

le lancement du pont s'est déroulé le lundi 21 mars , l'ouverture est prévue au plus tard le 14 avril.

rue du Moulin à Vent

nettoyage du mur situé entre la rue des Vanelles et l'impasse du Moulin à Vent démolition du mur en pierre existant et construction d'un mur de soutènement à l'alignement et construction de 2 trottoirs de part et d'autre de la chaussée.

Amélioration du stationnement dans la rue du Moulin à Vent : proposition dans un premier temps de réduire la chaussée à 5 m 50, (actuellement plus de 6 mètres) et installation de plots de protection des véhicules en stationnement.)

Vote du financement des projets

votants : 25

pouvoir : 1

Le coût global de l'aménagement des abords des Brizeaux est évalué à 160 000 euros, Une participation de 40 000 euros est proposée au conseil de quartier è dépense acceptée à l'unanimité

Financement de 30 000 euros pour l'aménagement de la fermeture de la route de Chauray è dépense acceptée à l'unanimité

Proposition de financement des études de l'aménagement de la rue de Cholette : 40 000 euros (ainsi le Bureau et les membres de la commission voirie participeront à l'élaboration du cahier des charges et mèneront la concertation avec l'adjointe déléguée et le service voirie). è pour : 24 è contre : 0 è abstentions : 3

Construction des trottoirs dans la rue des Loriots, coût 12 000 euros è dépense acceptée à l'unanimité

Achat d'un garage à vélos pour l'école Jules Ferry : coût 4000 euros è dépense acceptée à l'unanimité

au total : 126 000 euros qui s'ajoutent au 5000 déjà votés, (environ 86 % du budget investis)

Questions et informations diverses

- rue des Justices : demande de matérialisation d'une bande blanche pour empêcher les demi-tours à la sortie du parking

- Chemin du bois de la Vachette : demande de nettoyage, pose de poubelles et réparation du grillage.

- Demande d'élagage des rosiers devant l'école de la Mirandelle

- Le Pontreau : demande d'installation de signalisation de la MCPR (Tour n°4)

- Assises de la Démocratie locale, à la Roche sur Yon : elles se dérouleront le samedi 16 avril, tous les conseillers de quartiers ont été invités par courrier.

- renouvellement des conseils de quartiers : Appels à candidatures à partir du mois de mai : Couleurs quartiers spécial uniquement sur ce thème et sera diffusé avec le Vivre à Niort du mois de mai : composition des conseils, les actions, les compétences, et le bulletin d'inscription. Toutes les AG doivent se tenir en juin pour qu'un maximum de public puisse venir échanger avec les membres du conseil lors de l'AG Le conseil de quartier tiendra des permanences de 16 h 30 à 18 h 30 dans les écoles du quartier ainsi qu'à la Maison des Trois Atouts et la MCC de Cholette. Les membres qui souhaitent participer à ces permanences doivent se faire rapidement connaître auprès de la commission communication.

L'assemblée générale du conseil de quartier est reportée au lundi 20 juin à 20 h 30 à la MCPT du quartier Nord.

Présents

Co-Présidents : Rémy LANDAIS ; Caroline ROBUCHON PAIN

Elus municipaux : Yannick TARDY ; Marc THEBAULT ; Nicole GRAVAT.

Membres titulaires : Christian MARTIN ; Alain KOLB ; Monique PETORIN ; Claude ALBERGE ; Claude STEPHAN ; Robert BOUJU ; Jean Pierre MERIGEAUD ; Gérard VAILLANT ; Pascal LEFEVRE ; Francis TURPEAU ; René PAPET ; Dominique GRUGET ; Yannick PRUNIER ; Patricia FUSTER ; Rose Marie NIETO ; Laurence VENEREAU ;

Annick BAUDET ; Bernard POLY ; David BRUNETEAU ; Florent SIMMONET ; Alain METAYER

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Laurence FAUCON et Anne-Cécile RESCOURIO, service Concertation et Conseils de quartiers

Excusé(e)s : Geneviève RIZZI ; Solange CHARLOT (donne pouvoir à Caroline ROBUCHON PAIN

Public : 3 personnes